

## Communiqué de presse

12 FÉVRIER 2015

**La SATT AxLR et Bpifrance signent une convention de partenariat pour optimiser la stratégie de transfert des technologies de la recherche publique au profit des entreprises du Languedoc-Roussillon et françaises**



**Montpellier, le 12 Février 2015** – Philippe Nérin, président-directeur général de la SATT AxLR, et Nadine Faédo, directrice régionale Languedoc-Roussillon de **Bpifrance**, mettent en place un partenariat portant, d'une part, sur le partage d'expériences en matière de valorisation des projets issus des laboratoires de la recherche publique et, d'autre part, sur le partage des connaissances des PME-ETI ou grandes entreprises régionales et nationales. L'objectif est d'optimiser le transfert des résultats de la recherche vers les entreprises françaises.

Cette convention permettra simultanément :

- d'enrichir les outils d'évaluation des projets de maturation et de bénéficier de l'expertise de **Bpifrance** en s'appuyant sur son réseau régional ainsi que son expertise et sa connaissance des PME-ETI au niveau national ;
- de porter à la connaissance de **Bpifrance** une vision structurée du contenu de la recherche académique et de projets de maturation issus du territoire de la SATT AxLR.

La professionnalisation et l'accélération du transfert de technologie sont essentielles pour la compétitivité de l'économie française et représentent un défi pour les établissements français de recherche et d'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) a initié plusieurs mesures d'intervention, dont la création des Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) avec pour objectif d'accompagner et d'optimiser la valorisation de la recherche publique, notamment sous forme d'investissement dans la maturation de projets innovants et de licensing des titres de propriété intellectuelle issus de la recherche.

**Bpifrance** joue un rôle essentiel dans le transfert des technologies issues de la recherche publique vers les entreprises. En qualifiant et en finançant les projets à fort potentiel, **Bpifrance** intervient dans les entreprises dans le cadre de programmes collaboratifs ou non, mais également en s'impliquant dans les instituts Carnot et les Sociétés de Recherche sous Contrat (SRC), ou encore par l'intermédiaire de partenariats avec les organismes de recherche au niveau national. Cette collaboration entre **Bpifrance**, les universités et les organismes de recherche a déjà permis d'accompagner avec succès de nombreux transferts de technologies vers le monde industriel et générer de la croissance et de l'emploi.

### À propos de la SATT AxLR

AxLR est une société d'accélération du transfert de technologies (SATT). AxLR est spécialisée dans la maturation et la commercialisation de projets innovants issus de la recherche académique. Elle agit avec la majeure partie des laboratoires de la recherche publique implantés en Languedoc-Roussillon, une des régions françaises et européennes les plus dynamiques, avec plus de 200 laboratoires et près de 12 000 chercheurs. Fin 2014, la SATT AxLR comptait 114 projets détectés et 61 projets en portefeuille.

Plus d'information sur : [www.axlr.com](http://www.axlr.com)

### À propos de Bpifrance

**Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

**Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) – <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

### Contacts presse :

**SATT AxLR** – Franck-Léopold Erstein, Tél. : 06 07 28 21 43 – [fle@axlr.com](mailto:fle@axlr.com)

**Bpifrance** – Vanessa Godet – Tél. : 01 41 79 84 33 – [vanessa.godet@bpifrance.fr](mailto:vanessa.godet@bpifrance.fr)